



Les bonnes causes d'Ahmed Boumendjel : Un patriote au long cours

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 20 novembre 2017

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#), [Histoire](#),
[société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

*« Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau ! »*

Victor Hugo

Il y a trente cinq ans un 19 novembre s'éteignait dans l'anonymat le plus stricte Ahmed Boumendjel, l'un des négociateurs de la Révolution qui a été de tous les contacts . L'histoire retiendra de la famille Boumendjel un boulevard au nom de Ali son cadet , que l'armée de la « patrie des droits de l'homme » a défenestré pour délit de patriotisme et d'amour de l'Algérie à en mourir. Mais connaît-on aussi l'ainé Ahmed Boumendjel qui lui aussi servit la Révolution aux premières loges Avocat brillant , issu d'une famille modeste mais à bien des égards révolutionnaire en ce sens qu'elle fit don à l'Algérie de ce qu'elle avait de plus cher ses enfants Il fut en effet, l'un des négociateurs de l'indépendance.

Quelques traits de la personnalité de cet homme d'exception

Un tardif hommage lors de la célébration du 59e anniversaire de la création du GPRA le 19 septembre 1958, lui fut rendu le Forum de la Mémoire d'El Moudjahid, a initié a « ressuscité », hier, le défunt moudjahid, maître Ahmed Boumendjel, ce brillant avocat, qui a été en 1960 négociateur du GPRA aux négociations de Melun, puis à Evian en mars 1962.

« Le parcours de cet homme qui a été sur tous les fronts a été revisité par Amar Belkhodja. « Ahmed Boumendjel, Avocat, journaliste et diplomate », a tracé le portrait d'un militant qui a sombré dans l'oubli La famille évolue dans un milieu d'instituteurs : les sœurs de 'Ali sont devenues institutrices Ahmed, le frère aîné de 'Ali, né en 1908, a lui aussi « fait la Bouzareah » avant de partir étudier le droit à Paris pour devenir un brillant avocat. Il s'agit d'une famille d'intellectuels L'engagement politique familial commence à la génération du père, Mohand Boumendjel qui anime dans les années 1930 et 1940 à Larb'a une association, Nadi el Islah (cercle de la réforme), qui organise à la fois des rencontres culturelles, un groupe de scouts et dispose d'une salle de prière. Au

sein du conseil d'administration, il représente la tendance laïque qui s'oppose parfois (et toujours respectueusement) à une tendance religieuse » (1) .

En 1936, Boumendjel entame des études de droit à Paris et travaille quelques temps là bas. C'est à cette époque qu'il rejoint l'Etoile Nord-Africaine et devient l'avocat du parti. Il rentre à Alger en 1937 et ouvre son propre cabinet d'avocat. En 1942, après le débarquement allié, Ahmed Boumendjel rejoint l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA), auprès de Ferhat Abbas. Cette fois-ci, il abandonne son cabinet et se consacre exclusivement à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Il participe également à la création des deux journaux hebdomadaires du parti *Egalité*, puis *République algérienne*. Lors des élections du Conseil de la République du 8 décembre 1946, Ahmed se présente sur la liste de l'UDMA (1).

En 1946, il prend fait et cause pour l'UDMA portant, malgré son âge, la contradiction dans des réunions électorales du MTLD. Ahmed, est installé comme avocat à Alger. Il est d'abord proche du PPA et de Messali dont il est l'avocat. Élu conseiller municipal pour Alger en 1938, il se rapproche de Ferhat 'Abbas et devient son principal lieutenant au sein des AML, l'association des Amis du Manifeste et de la liberté. L'organisation est créée à la suite de la rédaction d'un texte révolutionnaire et nationaliste. *Le Manifeste du peuple algérien*, daté du 10 février 1943, condamne en effet la colonisation et revendique le droit du peuple algérien à disposer de soi. Il exige la rédaction d'une constitution garantissant la liberté et l'égalité des habitants sans distinction de « race » et de religion, la reconnaissance de l'arabe comme langue officielle au même titre que le français, la liberté de culte dans le respect de la séparation de l'Église et de l'État. Associé à un Additif exigeant à la fin de la guerre une Assemblée algérienne constituante, ce texte réalise l'exploit remarquable de rassembler à la fois les partisans de Messali Hadj et ceux de Ferhat 'Abbas Il est rejeté par les autorités françaises, qui proposent des réformes dérisoires dans le contexte des années 1943-1944, et devient la plate forme revendicative de référence pour l'ensemble du mouvement national dans l'après-guerre. Les AML sont créés en mars 1944 pour le défendre. Cette union disparate se maintient jusqu'aux événements de mai 1945 » (1).

Après le déclenchement du 1er novembre 1954, il rejoint l'action du FLN dans la capitale française et devient quelques années plus tard, membre de la Fédération de France. Membre du Conseil National de la Révolution Algérienne, il dirige le journal *El Moudjahid* En 1959, les autorités coloniales voulant connaître le poulx de la résistance, s'adressent à l'avocat. L'émissaire est un homme d'église. Une année après, Ahmed Boumendjel et Mohamed Seddik Benyahia sont désignés par le GPRA pour engager les premières discussions officielles avec la partie française. En juin 1960 Il savait parler au nom du FLN en sachant parfaitement à quoi s'en tenir. C'est toujours avec fermeté et lucidité qu'il défendait les idées maîtresses du FLN:

«Nous ne sommes ni une jacquerie paysanne ni une rébellion citadine, mais une révolution. Il faut compter avec nos principes et notre vision des choses et abandonner les «astuces» et les «manœuvres». Dans toutes les phases des négociations, il a défendu sans ambiguïté le principe de la souveraineté algérienne. Après l'indépendance, il est ministre de la Reconstruction et des Travaux publics jusqu'à décembre 1964. A compter de cette date, il se tient à l'écart de la vie politique » (1).

Un épisode que l'on connaît moins est le combat d'Ahmed Boumendjel pour sortir son frères

Ahmed des griffes d'une armée de soudards qui bafoue le droit. Dans une lettre adressée au Président de la République française il écrit :

« Le téléphone vient de m'annoncer le second suicide de mon frère Boumendjel Ali avocat à la cour d'Alger(...) Je note simplement que si le gouvernement avait le respect de la dignité humaine non seulement dans les mots mais, dans les faits (..) Mon frère qui n'avait que trente huit ans serait encore vivant (...) J'appartiens à une race qui sait se souvenir et ses quatre petits enfants sauront tous vous transmettre le message que je vous laisse devinez » (2)

L'apport de l'élite révolutionnaire à la concrétisation de l'indépendance

Il est admis la Révolution algérienne fut portée par tout un peuple chacun avec son savoir ses compétences . Elle fut le fait des glorieux martyrs des moudjahids mais aussi des hommes de lettres, des hommes de théâtre, de l'équipe du FLN, de tout ceux qui ont cru en elle . Elle pu être déclenchée par la détermination d'une poignée d'hommes du fait de la maturité de chacun . En fait la révolution n'a pas démarré seulement le 1^{er} novembre 1954, ni même après le 8 mai 1945, elle a démarré tout au long du XXe siècle du fait d'une lente maturation des élites formées malgré la chape de plomb Dans ce cadre Ahmed Boumendjel par son engagement à la fois en tant que militant avocat des bonnes causes, mais aussi aristocrate de la plume il mit au service de la Révolution présente une parfaite synthèse de l'honnête homme tout entier dévoué à la cause de la liberté. Négociateur hors pair ,il pu et su faire face avec Mohamed Seghir Benyahia, et ensuite avec Boulahrouf aux négociateurs français hors pairs qui, à l'instar de Georges Pompidou le normalien, Bruno de Leusse ou Jean de Broglie .

L'élite intellectuelle révolutionnaire des Algériens qui furent à bien des égards *des voleurs de feux* selon le bon mot de Jean Amrouche, purent s'instruire grâce aux interstices de tolérance du pouvoir colonial. Ils furent le petit nombre, mais ils furent non seulement bien instruits, certains même se faisaient un point d'honneur à être les premiers dans toutes les disciplines Kateb décrivant le travail prodigieux des élites algériennes qui ont donné une visibilité à la Révolution lors des négociations de Melun de Lugin et d'Evian notamment Boulahrouf (l'homme à l'alphabet en arabe) et Boumendjel ((l'homme à la faucille en arabe) écrit :

« Faites vos jeux ! Boulahrouf n'est pas homme à oublier son alphabet. L'infatigable Boumendjel y va de sa faucille (...) La France nous apporta le choc des temps modernes. Elle déversa en Algérie et dans tout le Maghreb des troupes, des colons, des capitaux, des techniciens, une plèbe mécontente et son escorte d'apatrides, enfin les réfugiés de ses provinces perdues, comme l'Alsace et la Lorraine en 1871, Donc l'Algérie avait bon dos. Ses nouveaux occupants proliféraient au point de tout accaparer, les terres et les villes, les postes de commande et les petits emplois. D'où l'administration directe et le refoulement final des Algériens qu'on avait oubliés. Ils n'étaient pas tous morts, et leur évolution s'était faite à grands pas.(...) Elle tira les verrous. Mais on entra par les fenêtres. Il n'aurait pas fallu nous faire chanter la Marseillaise. Les premiers étudiants d'Afrique du Nord ne tardèrent pas à découvrir le caractère contradictoire de la tutelle française, selon qu'elle était vue d'Alger ou de Paris. Autant dire une malédiction. Par le seul fait d'exister, ils étaient une menace ». (3)

« Derrière chaque grand homme dit un proverbe perse il y a une plus grande femme » Notre propos est de décrire ces femmes de l'ombre qui ont bravé les interdits et cru en la communauté des hommes quelques soient leurs latitudes et qui ont combattu pour ce qu'elles croyaient être un juste combat En l'occurrence Gilberte Charbonnier, est de celles là. : « (...) Elle épouse Boumendjel Ahmed, en 1938. Elle partage l'engagement politique de son mari, l'appuyant dans son combat, adoptant la famille de l'UDMA en accueillant ses militants, collaborant au premier organe de presse du Mouvement Egalité, puis à République algérienne, sous le pseudonyme de Juba III. Ses prises de position lui valent d'être stigmatisée dans son environnement professionnel, Gilberte Boumendjel fait face, seule, malgré le soutien de quelques fidèles amis en lien avec la Fédération de France du FLN, à un quotidien fait de peur du lendemain et de solitude, sentiments renforcés par un harcèlement téléphonique de menaces et d'insultes. En 1960, a lieu la première tentative de négociations à Melun, dans la région parisienne, où l'Algérie est représentée par Ahmed Boumendjel et Mohamed-Sedik Benyahia. En juin 1961, au moment des négociations d'Évian où Ahmed Boumendjel est membre de la délégation algérienne, son domicile parisien est l'objet d'un attentat à la bombe ostensiblement signé de «La Main rouge» » (4).

Mustapha Boukhari écrira à juste titre ces belles phrases :

« Cette longue Histoire de notre pays a été marquée par l'émergence de femmes remarquables. Quelques-unes ont été gravées à jamais dans notre mémoire collective et d'autres sont restées anonymes dans l'ombre. Pourtant ces dernières n'ont pas moins de mérite. C'est à s'interroger sur cette volonté d'amoindrissement de la bravoure et du courage des humbles. Sans tambour ni trompette, des femmes ont contribué à écrire, à façonner, avec leur sang, leurs larmes et leur courage, le destin et le devenir de notre pays. C'est grâce à leur dévouement, leur modestie et leur vaillance, ces qualités si rares mais combien salvatrices, pour une Algérie libre et de progrès social, qui font que nous existons et que nous pouvons nous revendiquer du droit d'être des hommes affranchis par le glaive et par le sang. Sommes-nous en droit d'oublier, de taire et d'ensevelir à jamais cette autre partie glorieuse de notre Histoire contemporaine ? Nous ne pouvons, aujourd'hui, nous départir du devoir de mémoire pour exiger de lever ce voile honteux qui cache toutes nos héroïnes, ces mères de notre patrie et de notre fierté. Certaines ont été seules à braver le colonialisme, d'autres ont été les compagnes de héros et de patriotes avec lesquels elles avaient choisies de lier leur destin, mais toutes étaient dans les réseaux du FLN-ALN. Elles étaient venues par conviction, par amour, par abnégation mais elles ont lié leur être au nôtre, l'Algérie. En ces moments d'incertitudes, d'intolérance administrée, d'arrivisme programmé, de haine subventionnée et d'injustice intolérable, nous nous devons de nous recueillir avec gratitude et reconnaissance devant les tombes austères de celles et de ceux qui firent de nous des hommes libres de leur destin. A jamais, nous leur serons reconnaissants» (4).



Un an après l'indépendance Ahmed Boumendjel et Jean de Broglie signent un accord
©D. R.

La vision d'une Algérie de tous ses enfants, tournée vers l'avenir

En visitant rapidement le parcours de Ali Boumendjel nous sommes frappés par sa similitude avec celui de son frère Ahmed Mieux encore concernant leur vision de l'Avenir Malika Rahal écrit :

« Les articles de 'Ali Boumendjel contribuent à la définition de la société de la future République algérienne. Contrairement à la définition qu'en donne le PPA ou les 'Ulama' fondée sur la langue arabe et l'islam, la société algérienne envisagée par l'UDMA englobe la population de l'Algérie dans toutes ses minorités. Les juifs et les « Européens » d'Algérie sont explicitement cités comme faisant partie de la société algérienne. (...) Cette conception qui considère l'intégration des minorités et des tendances intellectuelles et politiques comme un enrichissement s'oppose à celle du PPA-MTLD, puis celle du FLN, selon laquelle les minorités doivent au contraire disparaître, leur existence risquant de remettre en question l'unité de la nation » (5)

« Il ne s'agit cependant pas de dire que langue arabe et religion musulmane n'ont pas un rôle particulier. Bien au contraire, l'on trouve même dans les articles des frères Boumendjel (pourtant très laïcs) une volonté farouche de défendre l'islam contre les tentatives de l'Administration française de le contrôler. La religion, comme la langue, sont des éléments essentiels de l'identité algérienne, mais elles demeurent des objets d'ouverture et de dialogue, en aucun cas une fermeture et une exclusion de la nation, comme c'est le cas dans le nationalisme du PPA. De nombreux articles de la République algérienne ont une portée historique et culturelle : ils constituent en somme les éléments épars d'une histoire nationale en construction. L'on y trouve par exemple des articles sur l'histoire de l'Algérie, de l'islam et des Arabes ou sur l'histoire de la littérature arabe, de la religion, de la médecine » (5).

Je voudrais pour terminer ajouter un contact personnel avec monsieur le ministre Boumendjel que j'avais sollicité pour un emploi après mon bac . Non seulement il me répondit rapidement mais il me proposa de faire une formation en tant qu'officier de marine marchande à l'étranger, c'est dire si l'homme d'Etat qu'il était avait une vision du futur pour l'Algérie !!!

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique Alger

Notes

1.Nora Chergui www.elmoudjahid.com/fr/actualites/113973

2.Amar Belkhodja : Ahmed Boumendjel , avocat journaliste et diplomate. P.160-161 Editions Anep 2017

3.Kateb Yacine : Jugurtha à Ferhat Abbas Tous les chemins mènent au Maghreb
https://www.monde-diplomatique.fr/1961/05/KATEB_YACINE/24240

4.Mustapha Boukhari<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2015/08/24/article.php?sid=183197&cid=41>

5.Malika Rahal. La place des réformistes dans le mouvement national algérien. Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2004 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01316739/document>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Chems Eddine Chitour](http://www.mondialisation.ca), Mondialisation.ca, 2017

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](http://www.mondialisation.ca)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca